

Décision

Générale

colonial

Décision n° 430 du 24.avril 1952 :

n° 430

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
24 avril 1952

Numéro JO
n° 5 du 01/03/1952

Date du numéro
1 mars 1952

TEXTE INTÉGRAL

Le traitement mensuel de la nommée Kadidja Houmed, femme de service à l'Enseignement, est porté à 3.780 francs pour compter du 1e juillet 1951 et à 4.025 francs pour compter du 1er janvier 1952.